

Elle plante un couteau dans son mari

Quand l'amour tient à un fil de lame

« Vous auriez pu l'envoyer directement dans la tombe ! » : ce jeudi, à l'audience correctionnelle, le président Yves Poumeau de Laforest hausse le ton face à Marie, 64 ans, brave grand-mère basque installée avec son homme dans un village accroché à un coin de Béarn. Le 8 octobre dernier, le ton était une nouvelle fois monté entre les deux tourtereaux (42 ans de mariage...) et Marie avait planté un couteau de 31 cm, dont 17 de lame, dans le coffre de son mari. Le fer avait perforé le poumon.

A cinq centimètres près, la victime serait passée de vie à trépas et son épouse devant les assises. Le retraité s'en est tiré avec neuf jours d'hôpital et vingt jours d'incapacité totale de travail.

« Vous avez failli le tuer ! »

« Il avait bu un peu, il était chaud », explique Marie, émue par cet après-midi passé au palais de justice. « Je me suis énervée. Je ne voulais pas qu'il tombe malade... ». Le président réplique du tac au tac : « ... et pour le soigner, vous avez donc failli le tuer ». Marie baisse les yeux : « Je sais, oui... ».

Elle a des problèmes nerveux, il a des soucis avec l'alcool. « Ce n'est pas la première fois que vous le frappez », note le président. La grand-mère en convient : « On dis-

cute, comme tout le monde... ». Son mari vient à sa rescousse, le doigt levé, l'accent ancré dans le terroir : « Tout ça, c'est la faute au docteur. Il ne voulait pas lui donner des cachets pour dormir. Alors, avec toutes ces nuits blanches... ».

« Son mari, c'est l'homme de sa vie »

« Son mari, c'est l'homme de sa vie », souligne M^e Antonin Le Corno, l'avocat de Marie, « mère et grand-mère exemplaire et travailleuse ». « Ils ont été séparés pendant deux mois après les faits, et ça allait très mal : ils ne peuvent pas vivre l'un sans l'autre ».

Le tribunal en convient, en condamnant Marie à six mois de prison avec sursis et une mise à l'épreuve de deux ans, associée à une obligation de soins. Le président tance également le mari : « Surveillez-vous du côté de la picole ! ». La réponse fuse, sincère : « Maintenant, je bois même de l'eau ». L'audience s'achève avec les deux époux côte à côte à la barre, comme un nouveau passage devant l'autel. « Pour que cela ne se reproduise pas, il faut y mettre du sien », sermonne le président. Et Marie et son mari répondent en chœur, pleins de bonne foi : « On met ! ».

B.R.